

## Le contentieux « This is Spinal Tap » accélère dans l'optique d'un procès

*Suite à l'échec de la médiation, les créateurs amplifient leur action à l'encontre de StudioCanal*

**[Los Angeles/London/Paris], 12 décembre 2019** - Harry Shearer [par ailleurs, la voix de 23 personnages dans Les Simpsons], Christopher Guest, Michael McKean et Rob Reiner, les quatre cocréateurs du documentaire satirique culte ***This is Spinal Tap*** (TIST), sorti en 1984, s'apprêtent à engager dans les prochains mois leur procès contre StudioCanal à Los Angeles.

Les plaignants accusent Vivendi d'avoir, via son agent StudioCanal, délibérément manipulé des éléments comptables, échoué à protéger les droits dont l'entreprise était mandataire, et ignoré les obligations contractuelles en matière de comptabilité et de reporting – l'ensemble ayant conduit à spolier Harry Shearer et ses partenaires de leur part légitime des profits de la production. L'action menée vise à obtenir plusieurs centaines de millions de dollars de compensation et dommages-intérêts, ainsi que la reconnaissance de leur propriété de tous copyright et intérêts de marque déposée, liés à la propriété du film.

Les quatre créateurs ont surmonté avec succès les manœuvres procédurales de Vivendi pour tenter de faire rejeter ou retarder ce dossier. Au terme d'un an de médiation et d'échanges informels d'informations, les cocréateurs ont pris acte avec frustration des atermoiements et du refus de StudioCanal de reconnaître leurs droits et part légitime des profits passés. L'attitude de StudioCanal illustre un échec fondamental à reconnaître les droits de propriété d'un film. Les tactiques employées n'auront servi qu'à renforcer la détermination des cocréateurs dans leur action.

Les quatre cocréateurs alertent également d'autres artistes concernés par des situations similaires de partage de droits, des difficultés à surmonter pour toucher le fruit de leur travail malgré leurs droits légitimes.

Le 5 novembre, les plaignants ont annoncé le règlement de leur action contre Universal Music Group (UMG) filiale de Vivendi, au titre des enregistrements de la bande originale du film. L'action en cours à l'encontre de StudioCanal, également filiale de Vivendi, n'est pas affectée par cet accord.

Le contentieux à l'encontre de StudioCanal et de l'un de ses directeurs Ron Halpern est désormais dans une phase préalable d'enquête, ce qui confère aux plaignants un plein droit d'accès aux éléments administratifs et comptables de StudioCanal sur plusieurs décades – remontant au moment où les créateurs ont fait leur première offre d'exploitation du film indépendant qu'ils ont créé. Cela va permettre aux quatre artistes de démontrer ce qu'ils suspectent de longue date : que durant plus de vingt ans, la défense a délibérément masqué ses propres défaillances et tours de passe-passe comptables, faisant de la rétention d'information quant aux revenus et profits générés par le film. L'entreprise française est restée bras croisés tandis que d'autres commercialisaient indûment des produits dérivés inspirés du film et de son

célèbre pseudo groupe de heavy metal.

« L'année qui vient de s'écouler nous a plongé dans la plus grande incertitude. Mais nous voici de retour et déchaînés, prêts à étudier méticuleusement les éléments comptables de StudioCanal afin de découvrir quels manquements s'y cachent », déclare Harry Shearer, cocréateur de TIST et bassiste du groupe. « L'échec de leur requête en irrecevabilité et leurs tentatives d'entraver et de dissimuler ne vont pas aider le studio, maintenant que nous avons la possibilité d'exhumer ce qu'ils ont caché durant toutes ces années. Nous demandons la déposition de plusieurs personnalités, incluant des hauts dirigeants de StudioCanal et de Vivendi tels que Monsieur Ron Halpern. Ils affirmaient que nous avions droit à 81 USD à nous quatre, au titre de 35 ans de vente de produits dérivés. Même avec l'information limitée dont nous disposons à l'heure actuelle, il apparaît clairement que StudioCanal a occulté des millions de dollars de revenus et manipulé des documents comptables en sa faveur. »

« C'est révélateur, nous avons été lamentablement sous-estimés par StudioCanal », déclare Christopher Guest, qui tient le rôle du guitariste Nigel Tufnel. « Ils ont purement et simplement refusé de reconnaître nos considérations, voire nous-mêmes. Lors des discussions sur les enregistrements, UMG a compris et témoigné du respect à l'égard du talent, de la propriété intellectuelle et du processus créatif. L'approche d'UMG a permis en définitive de parvenir à une solution amiable et équitable, face à nos revendications concernant la bande originale. StudioCanal, en revanche, a fait preuve d'une condescendance qui confine au mépris. »

« La suspension de procédure est désormais finie », déclare l'avocat principal Stanton "Larry" Stein. « Nous abordons avec détermination la nouvelle phase, durant laquelle nous allons chercher à appréhender de manière complète les procédures comptables et transactions en matière de licences de StudioCanal. Lorsque mes clients ont entamé cette action il y a trois ans, c'était dans une recherche d'équité, d'un traitement juste et d'une fidélité aux engagements contractuels passés entre les créateurs du film et le studio. Ce qui est extraordinaire, c'est la force avec laquelle le studio s'agrippe aux droits sur le film, droits qu'ils ont échoué à protéger ou à exploiter correctement au cours des 35 dernières années. Nous sommes impatients d'aborder la phase d'enquête et de porter cette affaire devant la justice. L'industrie créative de Hollywood suivra très attentivement ce litige une fois porté devant les tribunaux. »

« Ce n'est pas seulement à propos de nous quatre, ça ne l'a jamais été », assure le cocréateur et réalisateur de TIST Rob Reiner. « Ce film a été réalisé avec un budget des plus minimes. Et tant de personnes créatives ont travaillé dur et contribué de leur talent à un film qui a marqué son temps. C'est la raison de ce combat, pas seulement pour nous, mais au nom de tous ces artistes qui devraient obtenir la juste part de leurs efforts créatifs. »

« Après tous ces retards, nous touchons enfin au but », affirme Michael McKean, chanteur principal et guitariste David St Hubbins dans TIST. « StudioCanal a eu trois ans pour prendre sérieusement en considération nos demandes, concentrant en lieu de ça ses efforts à tenter de se débarrasser de nous. Maintenant qu'ils ont échoué à nous écarter de façon procédurale, nous nous apprêtons à révéler la somme de leurs échecs, qui sont légion. Au fil des ans, ils ont laissé faire les pirates de la marque dans des proportions considérables ; ils se sont récemment laissé aller le mois dernier à nous provoquer sur les réseaux sociaux, alors qu'ils inondaient le marché de t-shirts et autres produits Spinal-Tap non autorisés. StudioCanal avait pour devoir d'exploiter correctement les droits du film et de ses dérivés et d'en collecter les revenus. Ils ne l'ont pas fait, nous le ferons à leur place. Il est temps de restituer ce film tant aimé à ses propriétaires légitimes. »

---

## NOTE AUX EDITEURS

+ D'INFORMATION SUR [WWW.FAIRNESSROCKS.COM](http://WWW.FAIRNESSROCKS.COM) (en anglais)

***This is Spinal Tap*** – ce film, produit de manière indépendante avec un budget dérisoire, est devenu un film culte depuis sa première projection en salles en 1984. Il a recueilli une reconnaissance et des éloges internationales, ayant été inclus dans des sélections « *best ever* » telles que : le *Guide des 1 000 meilleurs films jamais réalisés* du *New York Times* ; les *100 meilleurs films de tous les temps* de *Entertainment Weekly*, apparaissant dans la liste "*Just Too Beloved to Ignore*" ; et la liste des *100 meilleurs films de tous les temps*, publiée par *Total Film*.

Le groupe Spinal Tap est composé des personnages Shearer, Guest et McKean, se produisant en compagnie de différents percussionnistes ayant accepté de courir le risque (de nombreux prédécesseurs ayant été victimes d'accidents). Il a fait de multiples fois le tour du monde depuis le lancement du film. Des centaines de milliers d'enregistrements de la bande originale ont été vendus au cours des décennies qui ont suivi, tandis que le film a été diffusé dans de nombreux formats vidéo au fil des ans.

L'album de la bande originale intégrale est toujours disponible à la vente sur support physique, en téléchargement ou bien en streaming, grâce au fait que les plaignants ont pu conclure un accord sur des bases positives et constructives avec le label UMG.

La plainte initiale, déposée le 18 octobre auprès du *U.S. District Court of Central District of California*, aux titres de rupture de contrat, escroquerie, pratiques commerciales anticoncurrentielles au regard de la gestion des droits par StudioCanal de "*This is Spinal Tap*" et de ses droits de propriété intellectuelle associés, se poursuit à l'encontre de StudioCanal et de l'un de ses dirigeants d'alors, Ron Halpern. Cette plainte est référencée sous la référence : [2:16-cv07733](#).

### Conseils

#### ***Avocat plaidant***

Stanton "Larry" Stein, Bennett Bigman and team - Russ, August & Kabat (Los Angeles, CA)

[www.raklaw.com](http://www.raklaw.com)

#### ***Avocat conseil***

Amanda Harcourt, Intellectual Property Consultant (UK)

[www.harcourt.global](http://www.harcourt.global)

**Contact presse (France)**

**Reputation Age**

[www.reputation-age.com](http://www.reputation-age.com)

Charles-Henri d'Auvigny  
tél : +33 6 09 67 49 81

email : [charles-henri@reputation-age.com](mailto:charles-henri@reputation-age.com)